

CODE VESTIMENTAIRE

Document à l'usage exclusif
de la population étudiante
faisant partie du programme de formation 311-MO.
Sécurité Incendie

Tableau no.2, pour la population étudiante

	<u>Classe théorie, laboratoire et espace commun,</u>	<u>Site de pratique en habit de combat</u>	<u>Visite</u>	<u>Cérémonie</u>	<u>Conditionnement physique</u>	<u>Tout évènement promotionnel</u>	<u>Réunion - Révision</u>
Chemise (1) (2) (7), pantalon cargo (3), souliers (4)	X	X	X	X		X	X
Polo avec poche (2) (5) (7), pantalon cargo (3), souliers (4)	X	X					
T-shirt ou Chandail Dry-Fit (5)		X					
T-Shirt ou Chandail Dry-Fit (5), short, souliers de sport					X	X	
Coton ouaté (5)	X	X			X		
Manteau 3 en 1 avec écusson du CSI			X	X	X	X	X
Manteau matelassé de type Dickies (5)			X		X	X	X
Tuque et casquette (6), (8)			X		X	X	

Renvoi pour le tableau no.2, pour la population étudiante

- (1) Avec écusson (*voir Annexe II*), disposé sur les épaules des deux côtés, épinglette d'identification centrée au-dessus de la poche droite, seul le premier bouton est détaché.
- (2) Pour les officiers, épaulettes bleu-noir avec barres de couleur ARGENT (Grade Lieutenant ou Capitaine) ou autres identifications de grade approuvées par le CSI.
- (3) Propre et pressé, ceinture noire réglementaire avec boucle d'origine (aucune boucle excentrique).
- (4) Cuir, noir, propres, cirés, lacés et avec bas noirs ou bleu-noir.
- (5) Avec écusson ou logo (*voir Annexe II*), disposé sur le devant côté gauche.
- (6) Avec écusson ou logo (*voir Annexe II*), porté avec la palette vers l'avant pour la casquette.
- (7) Porté dans le pantalon.
- (8) Pourra être toléré par temps froid ou chaud, à la discrétion de l'enseignant.

Notes :

- Obligatoire signifie que la population étudiante doit les avoir à disponibilité pour la période de sa formation. Il n'est nullement nécessaire de les racheter si ceux-ci sont adéquats, propres et sans usure apparente.
- Les tenues ne peuvent être portées que pour les besoins de formation et du Collège. Il est formellement interdit de se présenter dans un débit de boisson en tenue du Collège. Par exemple : un dîner dans une brasserie.
- Tout autre vêtement est interdit.

Liste de vêtements OBLIGATOIRES pour la population étudiante :

- Chemise bleu-noir M/C et M/L
- Manteau bleu-noir 3 en 1
- Pantalon cargo bleu-noir
- Ceinture cuir noire avec boucle d'origine
- Souliers cuir noir avec caps d'acier
- T-Shirt M/C ou M/L bleu-noir 50% coton/50% polyester
- Épinglettes d'identification (Kit de deux « *name tag* » en métal)
- Short entraînement avec cuissard intégré
- Bas noir ou bleu-noir

Liste de vêtements OPTIONNELS pour la population étudiante :

- T-Shirt M/C ou M/L bleu-noir ou noir 100% polyester (style Dry-Fit)
- Polo M/C ou M/L avec poche
- Cravate bleu-noir à clip 18po & 21po
- Coton ouaté bleu-noir (sans capuchon)
- Casquette Snapback (filet ajustable) bleu-noir ou noir
- Casquette 100% Chino (Fitflex / Style Baseball fermée à l'arrière) bleu-noir ou noir
- Tuque à rebord bleu-noir ou noir
- Manteau matelassé bleu-noir ou noir (Style Dickies)
- Écusson à l'unité

ANNEXE II, Écusson officiel du CSI, pour la population étudiante au contour ARGENT :



Page libre volontaire